



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 27 septembre 2024

UNE ETUDE REVELE QUE LES FRANCAIS ENTRETIENNENT DE MOINS EN MOINS LEUR VOITURE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB ALERTENT SUR LES RISQUES D'ACCIDENTS

Alors que le parc automobile français connaît une légère progression en 2023 avec 39,3 millions de voitures particulières, les visites de contrôles techniques ne cessent de décliner. En effet, 7 Français sur 10 ne font plus entretenir leur voiture tous les ans, une donnée qui soulève des interrogations importantes quant aux enjeux de sécurité routière.

L'inflation : un frein à l'entretien de la voiture

Au 1^{er} janvier 2024, l'âge moyen des voitures en circulation atteignait 11,2 ans, témoignant d'une légère hausse par rapport au 1^{er} janvier 2023. Pourtant, une récente étude menée par OpinionWay pour Aramis Auto révèle une tendance à la dégradation de l'entretien automobile : 15% des automobilistes reculent le moment des réparations et 14% préfèrent les réaliser eux-mêmes pour en diminuer le coût.

Bien qu'on se doute que les raisons sont principalement budgétaires, l'inflation est également responsable de ce défaut d'engagement des automobilistes dans l'entretien de leur véhicule. Selon le baromètre de l'inflation sur les pièces automobiles IDLP, l'un des plus grands groupes de distribution en France de pièces détachées automobiles, l'inflation a entraîné une hausse de 12% des prix des pièces détachées en 2022, puis de 3% supplémentaires en 2023.

« Si bien que cette situation économique a des répercussions sur la perception de l'automobile : pour trois quarts des automobilistes, la voiture est désormais considérée comme un bien 'de luxe' et 42% renoncent à des trajets jugés 'non essentiels' », révèle Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

Des conséquences sécuritaires inquiétantes

Pierre Chasseray, délégué général de l'association, rappelle les conséquences liées à la négligence de l'entretien du véhicule : « 5 à 7 % des automobilistes renoncent au contrôle technique de peur des réparations et de l'immobilisation de leur voiture en cas de défaillance critique, selon le réseau de contrôles techniques Autovision. Cette décision – outre les sanctions financières conséquentes (*une amende pouvant s'élever à 135 € et une immobilisation potentielle du véhicule*) – compromet gravement la sécurité des usagers. En effet, selon l'étude RÉAGIR de la Sécurité routière, 21% des accidents sont liés à un mauvais entretien du véhicule ».

Des solutions pour payer moins cher ses réparations

« 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France rappellent qu'il existe des solutions pour réduire le coût des réparations automobiles : depuis plusieurs années, il est en effet possible d'utiliser, à la place d'une pièce neuve, une pièce issue de l'économie circulaire provenant d'un centre de Véhicules hors d'usage (VHU) agréé par l'État, ou une pièce remise en l'état selon les spécifications du fabricant sous l'appellation « échange / standard » : turbos, alternateur, démarreur, injecteur CR, vanne EGR etc... Par ailleurs, un décret entré en vigueur au 1er janvier 2017 favorise le développement de cette pratique pour les consommateurs. Ce qui permet une économie moyenne de 50 % par rapport à la même pièce neuve, tout en bénéficiant de la même garantie de deux ans.

« C'est une démarche à la fois écologique et économique. D'autre part, l'automobiliste peut se tourner vers des marques dites de distributeurs (MDD). Tout comme la grande distribution, il existe sur le marché de la réparation automobile des marques distributeurs de qualité, mais moins onéreuses à l'achat », explique Pierre Chasseray.

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ